

AVIS DE MARCHE
Réalisation de diagnostics de vulnérabilité aux inondations de l'habitat

Section 1 : Maître d'ouvrage et procédure

Entente Interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents.

Adresse : direction des services – 11 cours Guynemer – 60200 Compiègne

Le marché fait l'objet d'une procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du code des marchés publics. Il s'agit d'un marché à bons de commande par application de l'article 77 du code des marchés publics.

L'avis de marché a fait l'objet d'une publication au BOAMP le 20 novembre 2009.

Section 2 : Objet et caractéristiques principales du marché

La consultation a pour objet la réalisation de diagnostics de vulnérabilité aux inondations de l'habitat dans le cadre du programme pilote porté par l'Entente Oise-Aisne pour la réduction de la vulnérabilité aux inondations sur le bassin versant de l'Oise. L'Entente Oise-Aisne prévoit de faire porter ce programme expérimental sur une dizaine de communes. Le nombre maximum de diagnostics commandés sera de 300 unités.

Le marché est passé pour trois années et pourra être reconduit pour une année supplémentaire dans les conditions prévues au cahier des charges.

Section 3 : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et techniques

3.1 Forme juridique que devra revêtir le groupement attributaire du marché

Le maître d'ouvrage ne souhaite pas imposer de forme particulière au groupement qui serait retenu.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuels et membres d'un groupement
- en qualité de membres de plusieurs groupements

3.2 Capacités professionnelles, techniques et financières du candidat

Elles seront appréciées au regard des documents suivants :

- imprimé DC4
- imprimé DC5
- copie des attestations d'assurance en cours de validité et couvrant l'ensemble des activités
- présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années.

Section 4 : Critères d'attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de consultation).

Section 5 : Modalité de remise des offres

Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement jusqu'au 15 décembre 2009 à midi, sur simple demande écrite par lettre ou fax (03.44.38.83.80). Il sera adressé au choix soit par courrier soit par mail.

Les offres devront être adressées à : Monsieur le Président de l'Entente Oise-Aisne 11 cour Guynemer 60200 Compiègne.

La date limite de remise des offres est fixée au jeudi 17 décembre 2009 à 17h00.

Renseignements administratifs : Mme NICOLAS (03.44.38.83.85)

Renseignements techniques : Melle LEVEAUX (03.44.38.29.21)